



Par dépôt électronique et messenger

Le 10 février 2017

M. Pierre Méthé
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative à la construction du nouveau poste de Mékinac à 230-25 kV et de ses lignes d'alimentation
Votre dossier : R-3989-2016
Notre dossier : R053288 YF

Cher monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose ses réponses à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie dans le dossier décrit ci-dessus, ainsi qu'une liste des pièces révisée. Les originaux vous parviendront sous peu.

Nous vous soulignons que les réponses du Transporteur sont consignées aux pièces HQT-2, Document 1 en version caviardée et HQT-2, Document 1.1 sous pli confidentiel puisque les réponses aux questions 1.2.3 et 2.2.2 contiennent des renseignements confidentiels qui sont visés par l'affirmation solennelle de M. Mario Albert aux paragraphes 9 et 10, ainsi que par les conclusions de la demande d'autorisation. Le Transporteur demande à la Régie d'interdire la divulgation de ces renseignements puisque leur caractère confidentiel et l'intérêt public le requièrent.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette
/jg
p.j.